

Françoise BENHAMOU

LE LIVRE A L'ERE NUMERIQUE

Économiste, Françoise Benhamou est professeur des universités. Elle est membre du Cercle des Économistes et de l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes).

Quatre remarques introductives :

1) Le numérique représente une évolution **inévitabile** mais aussi **imprévisible** en ce qui concerne les usages. On se trompe souvent à faire des hypothèses à partir de la photographie de ce qui se passe à un moment donné. Il faut se rappeler que les comportements des usagers précoces ne sont jamais ceux des suivants.

2) Les fondamentaux du numérique :

Le premier arrivé prend des parts de marché plus importantes et il semble ne pas y avoir de limite à l'expansion. Il s'agit d'une économie de plateformes avec des marchés à deux faces : on vend à des utilisateurs et on utilise les données des utilisateurs pour les vendre sur le marché de la publicité. On exploite donc des données personnelles. La caractéristique de ce type d'économie réside dans des phénomènes de disruption : on saute des maillons des chaînes traditionnelles, on se passe de certains intermédiaires. De plus, la non-localisation des activités engendre des problèmes de fiscalité.

3) Qu'est-ce qu'un livre numérique ?

C'est un fichier qu'on lit sur un ordinateur ou un autre matériel de lecture numérique. A Bruxelles, on le considère comme un service en téléchargement (auquel s'applique alors une TVA de 20%). Un livre, c'est aussi tout simplement une œuvre.

4) Hypothèse :

Pour des raisons de rationalité économique mais pas seulement, on va vers un ordre inversé de l'édition qui serait d'abord numérique avec une impression papier effectuée à la demande. Ce qui entraîne une modification de toute la chaîne du livre, et en particulier du métier de libraire.

Quelles leçons tirer de ce qui s'est passé dans les secteurs de la musique et de la presse ?

Les modèles ainsi que les nouveaux usages sont variés. On peut parler d'économies de tâtonnement (où l'on teste et élabore progressivement de nouveaux modèles). Le numérique n'est pas un produit dérivé du monde physique : si on veut le monétiser il faut prendre en compte le différentiel d'usage entre papier et numérique. Ainsi, dans la presse par exemple, il y a davantage de lecteurs sur internet mais moins de valeur créée.

On a fait des erreurs dans le domaine musical par rapport au piratage : il faut avant tout sanctionner les sites et les plateformes qui proposent une offre illégale.

La mutation des éditeurs traditionnels

Les éditeurs ont parfois sous-estimé le véritable apport du numérique. Ils doivent prolonger leur modèle traditionnel avec ses coûts et en même temps convertir leurs nouveautés et rétroconvertir leur fonds. Ils entrent dans le numérique de manière très artisanale d'autant plus que la distribution de livres physiques demeure une activité rentable.

La France est un marché de libraires : la migration vers le numérique pose la question de la survie des librairies. Les dispositifs réglementaires et législatifs sont calqués sur le livre papier.

Les géants de l'Internet : un pouvoir de marché gigantesque avec des stratégies très différentes

Amazon est un modèle verrouillé, technologiquement et commercialement. C'est une place de marché et elle est présente dans le « cloud ».

En revanche, Google est un univers interopérable avec une logique de bibliothèque. L'objectif affiché de créer une bibliothèque universelle visait aussi à rendre le moteur de recherche encore plus pertinent.

La question de l'innovation

Les éditeurs n'ont pas une culture de recherche développement technologique et l'innovation porte avant tout sur les contenus. Le livre scientifique migre vers le numérique. Dans le secteur du beau livre, un lien se crée avec des artistes et leurs œuvres. Dans le domaine de l'éducation, le livre enrichi représente un nouveau marché. Mais il s'agit de marchés dérivés supplémentaires, de l'ordre de l'expérimentation. C'est une économie encore très jeune, une industrie naissante qui fait le pari du livre enrichi.

Les usages et leur monétisation

Les lecteurs sur internet pourraient s'abonner à des collections ou acheter par partie ou chapitre. Sur l'abonnement illimité : la demande est montante mais l'éditeur reste méfiant car cela rapporte peu d'argent. La notion de propriété perd une part de sa pertinence, du point de vue du lecteur/acheteur.

Amazon a une force de prescription. Théoriquement, c'est un outil qui permet de descendre dans le fonds éditorial. Mais en pratique, on découvre difficilement de nouveaux livres. Il y a une infinité de titres et ce sont les best-sellers qui sont surtout proposés. Toutefois de nouveaux outils de recommandation apparaissent. Grâce à la communauté des lecteurs en ligne on assiste à une remontée des petits tirages. Les clubs de lecture se développent et permettent une ouverture. Le numérique va-t-il offrir une manière d'exister aux auteurs confidentiels ou spécialisés ? La question demeure entière. Quant à l'autoédition, c'est un phénomène massif. Aux Etats unis il y a plus de titres en auto édition qu'en édition traditionnelle et Amazon s'est engouffrée dans le marché.

Que deviennent les auteurs ?

Leur travail est différent. Ils se posent la question de la rémunération : les prix baissent avec le numérique (environ 30% en moins que le livre papier). Si les taux demeurent les mêmes, leurs revenus s'effondrent. Sur certaines plateformes, les auteurs sont payés davantage. Apparaissent ainsi des divergences entre auteurs et éditeurs. Il y a beaucoup de crispation sur le droit d'auteur qui est sans doute à repenser (sa durée, ses exceptions). « L'open access » est une question d'actualité (en particulier en ce qui concerne la publication des résultats de recherches financées sur fonds publics).

En conclusion : que deviennent les libraires dans le monde numérique ?

Il faut penser que le numérique crée toujours son antidote, sous la forme d'un besoin de convivialité, d'échange en direct, en quelque sorte. Les libraires ont une fonction à jouer par rapport au besoin de socialisation : créer des espaces de convivialité, permettre l'échange physique entre auteur et lecteur.

Ils pourront constituer leurs tables de manière différente en présentant les nouveautés mais aussi les livres rares ou indisponibles réimprimés à la demande. Ils peuvent bénéficier de plus de liberté dans la constitution de leur fonds.